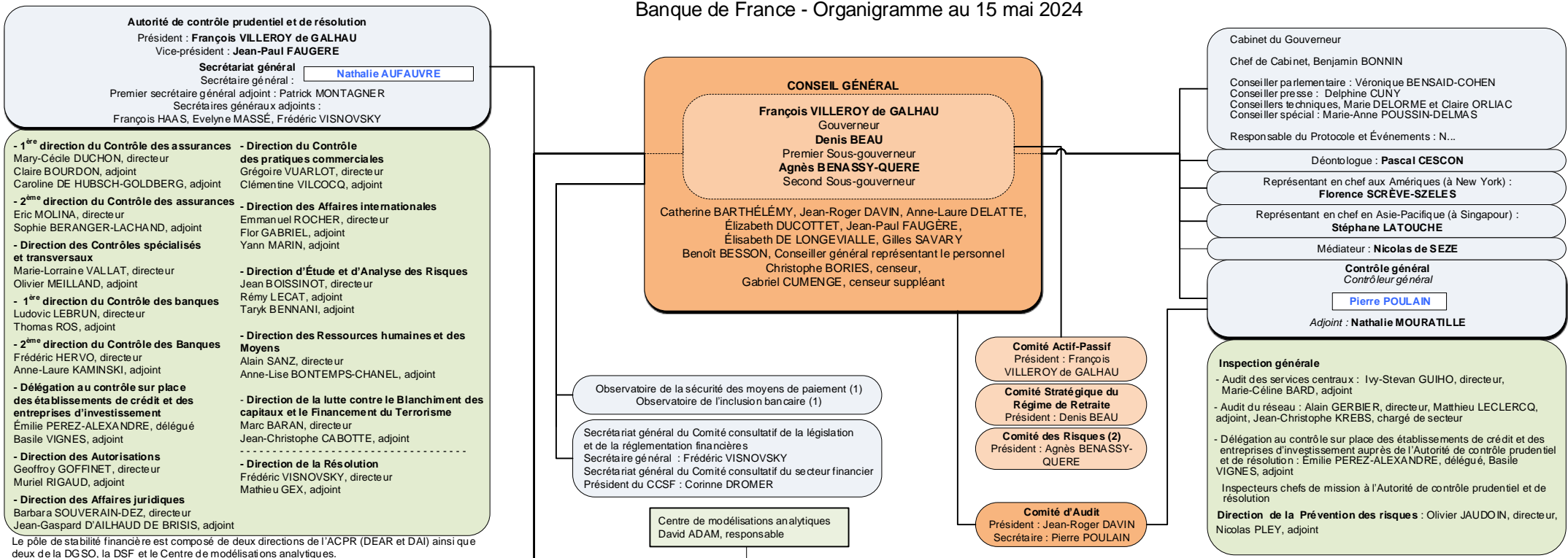
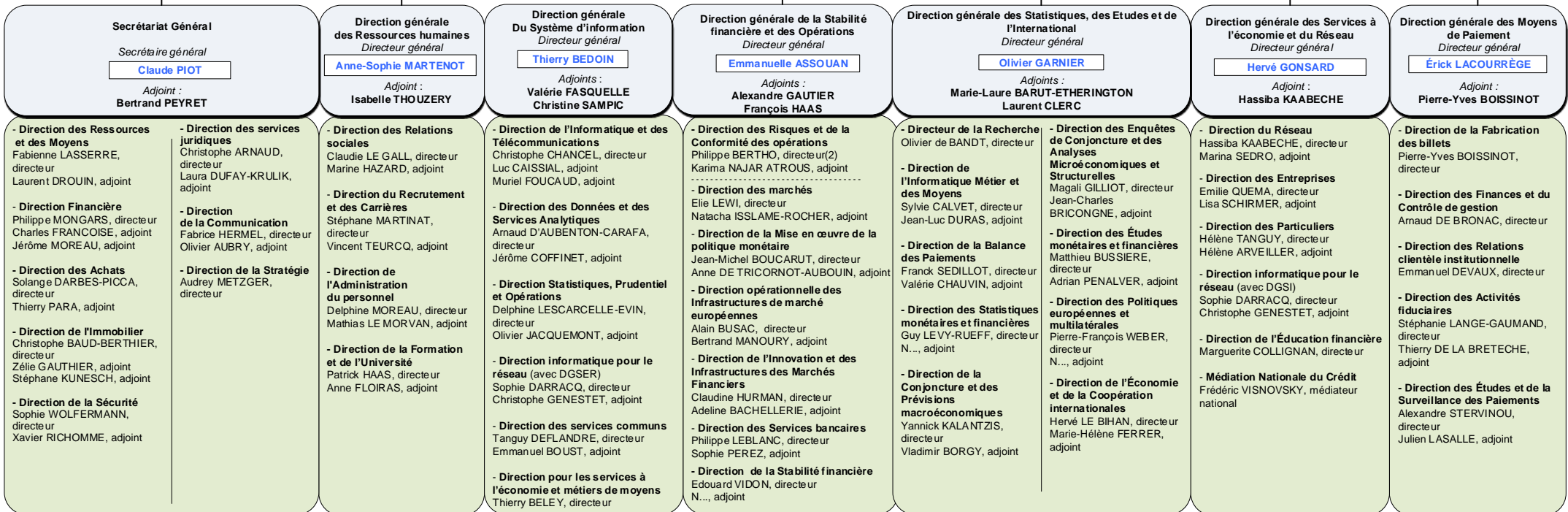


Banque de France - Organigramme au 15 mai 2024



Le pôle de stabilité financière est composé de deux directions de l'ACPR (DEAR et DAI) ainsi que deux de la DGSO, la DSF et le Centre de modélisations analytiques.



13 directions régionales rattachées à la DGSE animées par : Laurent FRAISSE (Bourgogne-Franche-Comté), Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON (Nouvelle-Aquitaine), Kathie WERQUIN-WATTEBLE (Auvergne-Rhône-Alpes), Jean-Pascal PREVET (Ile-de-France), Laurent SAHUQUET (Grand Est), Christian DELHOMME (Centre-Val de Loire), Eric VILLENEUVE (Normandie), Carine JUPIN (Hauts-de-France), Simone KAMYCKI (Pays de la Loire), Christine BARDINET (Occitanie), Hervé MATTEI (Bretagne), Denis LAURETOU (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Luc CHAUSSIVERT (Corse).

(1) Le Gouverneur préside l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement, l'Observatoire de l'épargne réglementée et l'Observatoire de l'inclusion bancaire. (2) Le directeur des Risques et de la Conformité des opérations est rattaché à la fois au président du Comité des Risques et au directeur général de la Stabilité financière et des Opérations.